

# L'élargissement et l'évolution des caractéristiques du Programme des candidats des provinces

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le mercredi 27 mars 2024

Le Programme des candidats des provinces (PCP) a été mis en œuvre dans toutes les provinces (sauf au Québec) et la plupart des territoires au Canada de 1998 à 2005. Ses principaux objectifs sont de répartir plus d'immigrants à l'extérieur des trois principales villes canadiennes et d'aider à satisfaire les besoins en main-d'œuvre des employeurs dans les provinces et territoires en question.

Différentes caractéristiques du PCP ont été examinées dans différents articles des *Rapports économiques et sociaux* parus au cours des derniers mois, y compris le quatrième article de la série, publié aujourd'hui et intitulé « Programme des candidats des provinces : variations provinciales ». L'étude, menée en collaboration avec Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, traite de l'[élargissement du programme](#), du [maintien en poste](#), et des [résultats en matière de revenus](#). L'analyse a été réalisée à l'aide de la Base de données longitudinales sur l'immigration, qui permet d'examiner la mobilité géographique des immigrants et leurs trajectoires de rémunération selon le programme d'admission.

## L'élargissement du Programme des candidats des provinces a considérablement modifié le processus de sélection des immigrants économiques au Canada depuis le début des années 2000

En 2000, le Programme des travailleurs qualifiés (fédéral) (PTQF) représentait 79 % des immigrants économiques, mais cette proportion a diminué pour s'établir à 13 % en 2023. Le PCP constitue actuellement le programme le plus important, représentant 40 % de tous les immigrants économiques au Canada en 2023.

## Le Programme des candidats des provinces a joué un rôle essentiel dans l'établissement d'immigrants économiques dans les provinces de l'Atlantique et des Prairies

En 2023, les candidats provinciaux représentaient 93 % des nouveaux immigrants économiques en Saskatchewan et 85 % de ceux au Manitoba, comparativement à 21 % de ceux en Ontario. Dans les quatre provinces de l'Atlantique, les candidats provinciaux représentaient de 65 % à 80 % des nouveaux immigrants économiques.

Au cours de la période allant de 2000 à 2023, la proportion des nouveaux immigrants économiques au Canada ayant l'intention de s'établir dans les provinces des Prairies et les provinces de l'Atlantique a augmenté pour passer de 10 % à 33 %, tandis que la proportion d'immigrants ayant l'intention de s'établir en Ontario a diminué pour passer de 61 % à 38 %.

## Caractéristiques sociodémographiques changeantes des candidats provinciaux

Les caractéristiques sociodémographiques des candidats provinciaux ont également beaucoup changé. En particulier, la proportion de candidats provinciaux âgés de 20 à 54 ans au moment de leur admission et qui avaient été des travailleurs étrangers temporaires s'est accrue pour passer de 6 % en 2000 à 61 % en 2019, avant la pandémie de COVID-19. L'Alberta (85 %) affichait la proportion correspondante la plus élevée, et le Nouveau-Brunswick (28 %) et la Saskatchewan (35 %) affichaient les proportions les plus faibles. Cette variation régionale est probablement attribuable aux différents critères de sélection du PCP, ceux-ci variant d'une province et d'un territoire à l'autre.

## Changements dans les types d'emploi occupés par les immigrants économiques

L'élargissement du PCP et le déclin correspondant du PTQF ont eu une incidence sur la répartition des professions envisagées par les immigrants économiques. Les candidats provinciaux s'orientaient davantage vers des emplois techniques que les immigrants du PTQF, qui étaient plus susceptibles d'exercer une profession libérale. En



conséquence, en 2019, la proportion de nouveaux immigrants économiques ayant l'intention d'occuper un emploi technique était presque égale à la proportion de ceux ayant l'intention d'occuper un emploi de professionnel, ce qui témoigne d'un virage important par rapport à 2005, quand les emplois de professionnels dominaient.

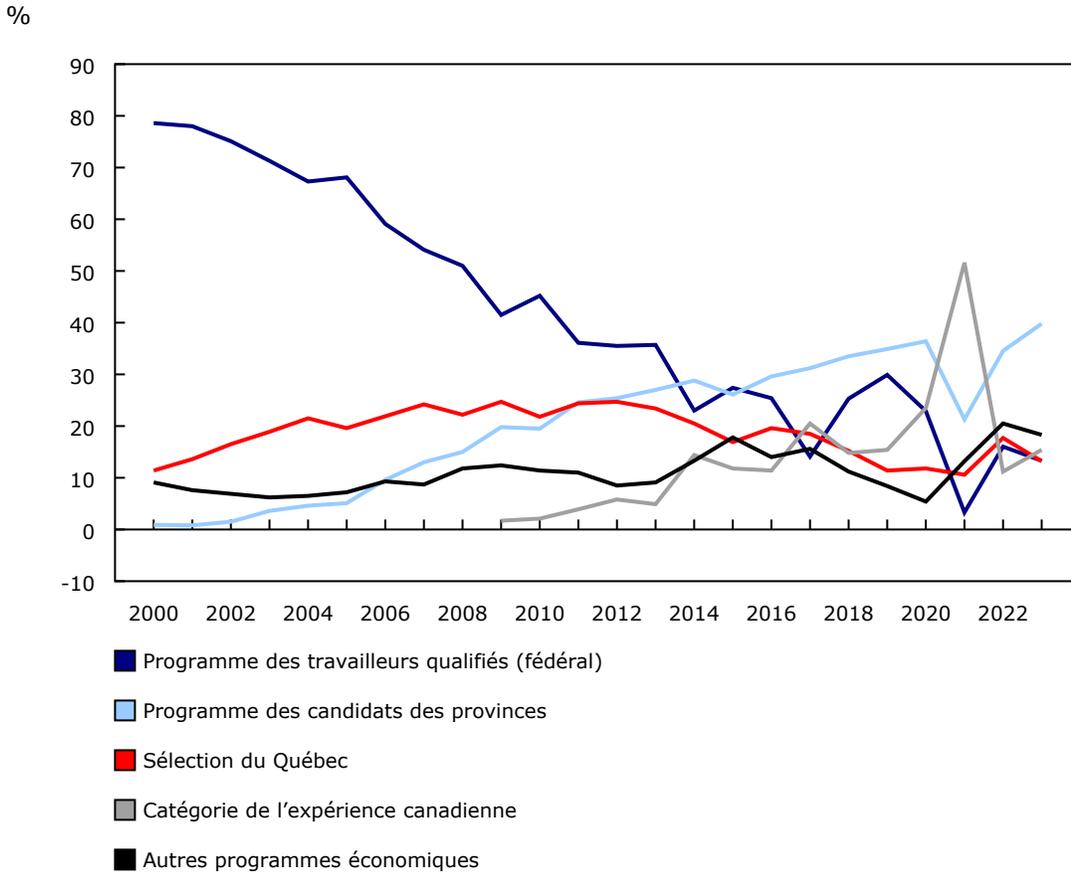
### **Différences en matière d'emplois entre les provinces**

En 2019, on a aussi relevé des différences significatives entre les provinces en ce qui concerne les emplois envisagés par les nouveaux candidats provinciaux. En Nouvelle-Écosse, en Saskatchewan et en Alberta, ce sont les candidats ayant l'intention d'occuper des emplois techniques qui étaient les plus nombreux, alors qu'en Colombie-Britannique, au Nouveau-Brunswick et à l'Île-du-Prince-Édouard, des proportions relativement élevées de candidats avaient l'intention d'occuper un emploi de professionnel. Au Manitoba, les candidats ayant l'intention d'occuper un emploi nécessitant au plus un diplôme d'études secondaires étaient plus nombreux que ceux ayant l'intention d'occuper un emploi de professionnel ou un emploi technique.

### **Différences au chapitre des revenus**

Auparavant, les candidats provinciaux gagnaient davantage durant les premières années suivant leur immigration que les immigrants du PTQF, mais cette tendance a changé pour les cohortes d'admission subséquentes. Pour la cohorte d'admission de 2005 à 2014, au cours des deux années suivant leur admission, les revenus annuels des candidats provinciaux étaient supérieurs de 6 900 \$ (en dollars de 2020) à ceux des immigrants du PTQF. Cependant, pour la cohorte d'admission de 2015 à 2019, les candidats provinciaux gagnaient 6 500 \$ de moins que les immigrants du PTQF au cours des deux premières années. Ce renversement en matière de gains initiaux observé entre les deux groupes est probablement lié aux changements dans les critères de sélection des immigrants du PTQF.

**Graphique 1**  
**Proportion de nouveaux immigrants économiques, selon le programme d'admission, Canada, 2000 à 2023**



.. indisponible pour une période de référence précise

Source(s) : Base de données longitudinales sur l'immigration; Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC), Résidents permanents – Mises à jour mensuelles d'IRCC (5057).

Pour obtenir plus de renseignements sur les autres articles publiés aujourd'hui dans *Rapports économiques et sociaux*, veuillez consulter le communiqué du *Quotidien* intitulé « [Rapports économiques et sociaux, mars 2024](#) ».

### Saviez-vous que nous avons une application mobile?

Accédez rapidement aux données du bout des doigts en téléchargeant l'[application StatsCAN](#), accessible gratuitement à partir des boutiques d'applications [App Store](#) et [Google Play](#).

**Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête 5057.**

L'article intitulé « [Programme des candidats des provinces : variations provinciales](#) » est maintenant accessible dans le numéro de mars 2024 de *Rapports économiques et sociaux*, vol. 4, no 03 ([36280001](#)).

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 ([infostats@statcan.gc.ca](mailto:infostats@statcan.gc.ca)), ou communiquez avec les Relations avec les médias ([statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca](mailto:statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca)).